

les voyageurs (*a*) ne comptent que 12 milles de la forteresse de Sainte-Maure, à celle de la Prévéza, et ces milles qui ne peuvent être que des milles grecs, sont employés en droite ligne dans ma carte. Pour le gisement j'ai suivi celui qu'indique Bellin (*b*).

Le golfe d'Ambracie, aujourd'hui de l'Arta, est réduit d'une grande carte de Coronelli. C'est celle dont M. d'Anville s'est servi (*c*) : aussi ai-je été obligé, comme lui, d'en corriger l'échelle, et d'assujettir la carte aux mesures que Polybe donne (*d*) de ce golfe.

A cette latitude, la Grèce est resserrée entre deux golfes, un au couchant, celui d'Ambracie, et l'autre au levant, le golfe Maliaque ; en sorte que l'espace qui les sépare, est regardé par Strabon comme un isthme, dont il donne (*e*) la mesure. Elle est de 800 stades depuis le fond du golfe d'Ambracie, jusqu'aux Thermopyles sur le golfe Maliaque. Cette mesure m'a servi à déterminer le point des Thermopyles, qui est encore fixé par un autre côté. Le même auteur dit (*f*) que du fond du golfe de Crissa, il y a 508 stades en droite ligne, jusqu'aux Thermopyles. Ce que Strabon appelle le golfe de Crissa, est la mer de Crissa ou d'Alcyon, qui fut nommée depuis golfe de Corinthe. Il ne reconnoît point de golfe de Crissa particulier près de Delphes, et peut-être moi-même ai-je eu tort de le distinguer de la mer de Crissa, dans mes cartes. Enfin le fond du golfe de Crissa de Strabon, est aux environs de Pagæ de la Mégaride (*g*). En prenant de

(*a*) Des-Hayes, voyag. du levant, p. 467, Paris, 1632, in-4°, Spon, voyag. t. 1, p. 81.

(*b*) Bellin, descript. du golfe de Ven. p. 161.

(*c*) D'Anville, anal. des côtes de la Grèce, p. 10. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 513.

(*d*) Polyb. hist. lib. 4, p. 327.

(*e*) Strab. lib. 8, p. 334. Strab. epitom. lib. 8, p. 112, ap. geogr. min. Græc. t. 2.

(*f*) Id. ibid.

(*g*) Strab. ibid. p. 336 et 379 ; lib. 9, p. 499.